



N°2022-049/UV-BF/PVP

Ouagadougou, le **11 AVR 2022**

### COMMUNIQUE

Le Président de l'Université Virtuelle du Burkina Faso (UV-BF) porte à la connaissance des étudiants admis en première année de Master Sciences de l'Education et de la Formation (MSEF) au titre de l'année académique 2021-2022, que **les inscriptions administrative et pédagogique s'effectueront en ligne du mercredi 13 au vendredi 22 avril 2022** inclus suivant le chronogramme ci-dessous :

N°	Activités	Début	Fin
1	<b>Etape 1</b> : Paiement des frais d'inscription sur la plateforme campusfaso ( <a href="https://www.campusfaso.bf/">https://www.campusfaso.bf/</a> )	13/04/2022	22/04/2022
2	<b>Etape 2</b> : Inscription pédagogique sur le site web de l'UV-BF <a href="https://uv.bf/inscription-et-reinscription/">https://uv.bf/inscription-et-reinscription/</a>	13/04/2022	22/04/2022

#### Composition du dossier d'inscription pédagogique :

- la quittance de paiement des frais d'inscription (de l'étape 1) délivrée par Campusfaso ;
- une notice d'inscription dûment remplie (à télécharger sur le site web de l'UV-BF <https://uv.bf/inscription-et-reinscription/>) ;
- une copie légalisée du diplôme ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- une photo d'identité récente (numérique format JPEG) ;
- un certificat de nationalité (pour les étudiants non nationaux).

Par ailleurs, les étudiants sont informés qu'ils peuvent s'acquitter des frais de formation auprès de l'Agence comptable de l'UV-BF ou à la demande, par virement bancaire sur les comptes ci-dessous cités de l'UV-BF :

- compte Coris Bank International pour les étudiants résidant à l'étranger ;
- compte Trésor pour les étudiants résidant au Burkina Faso.

Le calendrier de paiement des frais de formation se décline comme suit :

- 50% du montant payable au plus tard le 30 avril 2022 ;
- 50% du montant payable au plus tard le 31 juillet 2022.

Pour tout virement bancaire, prière envoyer par mail une copie des pièces justificatives faisant foi d'ordre de virement aux adresses suivantes : [ahmed.diallo@uv.bf](mailto:ahmed.diallo@uv.bf) ; [scolarite@uv.bf](mailto:scolarite@uv.bf)

**NB : Tout frais payé est non remboursable**

Pour toutes informations complémentaires, adressez-vous aux contacts suivants :

Téléphone : +226 02 20 31 31 – Site web : [www.uv.bf](http://www.uv.bf) - Courriel : [scolarite@uv.bf](mailto:scolarite@uv.bf)



Le Président

**Pr Jean-Marie DIPAMA**  
Chevalier de l'Ordre National